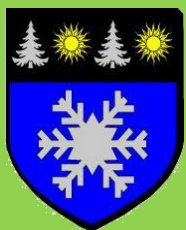


GAZETTE N°19 Juin 2017



Spectacle « Music Hall Voice Band »
vendredi 21 juillet 2017 et lundi 14 août 2017

Randonnée VVT « La San Lagirone »
dimanche 13 août 2017



Mairie
Place de l'église
05260 ST-LEGER-LES-MELEZES
Tél: 04.92.50.40.74
Fax: 04.92.50.49.03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr



Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Finances</i>	4
VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016	4
VOTE DES BUDGETS 2017	9
VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017	11
SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2017	11
<i>Vie municipale</i>	12
TRAVAUX	12
ACHATS	12
ACTES D'INCIVILITÉS	13
ACCUEIL DE STAGIAIRES	13
FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	14
URBANISME	15
ÉTAT-CIVIL 2017	16
<i>Les services municipaux</i>	18
L'OFFICE DE TOURISME	18
<i>Evènements/Animations Hiver 2016/2017</i>	18
TRAIL DES NEIGES du 4 mars 2017	18
RALLYE MONTE CARLO 2017 – une journée unique	18
REPAS DE FIN DE SAISON et le DERBY DU CUCHON	20
PATINOIRE	20
<i>Vie scolaire</i>	21
<i>Vie sociale</i>	21
GALETTES DES ROIS	21
<i>Vie intercommunale</i>	22
LA FIN DU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS	22
L'ACTUALITÉ DE LA COM-COM	22
<i>Vie associative, culturelle et sportive</i>	26
L'ASSOCIATION PING-PONG	26
LA CRÈCHE POLICHINELLE	26
L'ÉCOLE DE SKI	26
LE SKI CLUB	28
LES AMIS DE LÉO	29
<i>Vie économique</i>	30
NOUVEAUX COMMERÇANTS	30
NOUVELLES ACTIVITÉS À ST-LÉGER	31
LA RÉGIE SYNDICALE « CHAMPSAUR 3 GLISS »	33
<i>Informations utiles</i>	35
CANICULE ET FORTES CHALEURS	35
DÉCHÈCHETERIES DU CHAMPSAUR & VALGAUDEMAR	35
VVF VILLAGES EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE	36
<i>Informations pratiques</i>	39
<i>Evènements/Animations Été 2017</i>	40

Le mot du Maire

Mes chers administrés, Chers San-Lagirons, Chères San-Lagirones,

Nous sommes dans une année charnière de notre mandat. Les élections nationales ont changé le visage politique du pays mais les citoyens, eux attendent des faits car eux, ils n'ont pas changé.

Malgré les efforts de fonctionnement faits en 2016, la saison hivernale va encore fortement impacter notre budget, 141 000 € de reversion au syndicat mixte pour prendre le déficit de la régie. Primordiale dans l'économie de la vallée, la station de ski reste à mes yeux une priorité même si la diversification de nos activités d'hiver et d'été doit devenir le sujet prioritaire car elle permettra un renforcement ou un complément de l'activité ski.

Nos installations sont sous exploitées et elles coûtent tout au long de l'année en entretien et fonctionnement. Il faudrait arriver à ouvrir le télésiège au moins 6 mois au lieu de 3 mois actuellement pour amortir ces coûts.

Nous essayons malgré tout de continuer à améliorer les conditions de vie dans notre commune et notre village.

Les baisses de dotations de l'État nous ont fortement impactés sur les projets et les investissements. Malgré cela l'État, la région et le département nous ont aidés dans chacun de nos investissements sans cela rien n'aurait pu se faire. Nous ne baissons pas les bras ni les employés toujours autant motivés, ni vos élus qui, malgré les coups de boutoir, restent sur le front en faisant face aux situations compliquées que nous rencontrons tous les jours.

Sans augmenter les impôts, nous avons réussi à continuer les travaux d'amélioration et de création sur la commune et le village.

Depuis 2014, on a programmé et effectué 4 241 656.72 € de travaux et d'achat directs et avec la participation du syndicat mixte le total d'investissement s'élève à 5 337 454,24 €. Ces sommes étant l'investissement effectué sur notre commune de 2014 à 2017. Reste à finaliser la rénovation du VVF 780 000 €, l'Etat nous ayant accordé 500 000 € d'aide sur ce projet, ainsi que le réseau pluvial et l'adduction d'eau potable depuis les captages.

Notre équipe municipale reste déterminée à continuer et à convertir chaque centime d'euro mobilisable dans l'embellissement du village et l'amélioration de vos conditions de vie.

Cela demande du temps, mais nous arrivons au fur et à mesure à faire et à réparer l'existant afin de concrétiser tout cela.

Faire : c'est continuer le programme que nous nous étions fixé dans l'embellissement du village (étude de UP2M CONSULTANTS).

Réparer : c'est chaque fois que l'on identifie une défaillance dans les services ou les infrastructures rependre et améliorer en réfléchissant sur les exigences futures.

Cela demande des financements et pour cela il est primordial que l'Etat, la nouvelle gouvernance se penche sur la ruralité et surtout sur la montagne qui cumule beaucoup de contraintes.

Nous sommes à votre écoute. Bonne lecture de votre Gazette. Au nom de toute l'équipe municipale je vous souhaite un excellent été et de bonnes vacances.

Le Maire,
Gérald MARTINEZ

Finances

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

BUDGET COMMUNAL / CA 2016

		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
011	Charges à caractère général	365 658.30 €	329 424.64 €	90.1%
012	Charges de personnel	345 540.00 €	329 963.94 €	95.5%
014	Atténuations de produits	13 000.00 €	12 842.00 €	98.8%
023	Virement à la sect ^e d'investis.	9 500.00 €	0.00 €	0.0%
042	Opérations d'ordre entre section	98 300.00 €	98 289.60 €	100.0%
65	Autres charges gestion courante	60 200.00 €	55 952.88 €	92.9%
66	Charges financières	134 500.00 €	134 433.43 €	100.0%
67	Charges exceptionnelles	2 400.00 €	2 307.24 €	96.1%
68	Dotations aux provisions	15 000.00 €	0.00 €	0.0%
Total	DEPENSES	1 044 098.30 €	963 213.73 €	92.3%
RECETTES				
002	Excédent antérieur reporté Fonc	41 831.30 €	0.00 €	0.0%
013	Atténuations de charges	7 400.00 €	14 623.70 €	197.6%
042	Opérations d'ordre entre section	18 000.00 €	17 638.35 €	98.0%
70	Produits des services	79 500.00 €	72 258.31 €	90.9%
73	Impôts et taxes	621 584.00 €	726 292.49 €	116.8%
74	Dotations et participations	247 683.00 €	259 415.16 €	104.7%
75	Autres produits gestion courante	28 000.00 €	41 867.61 €	149.5%
77	Produits exceptionnels	100.00 €	2 876.86 €	2876.9%
Total	RECETTES	1 044 098.30 €	1 134 972.48 €	108.7%
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
040	Opérations d'ordre entre section	18 000.00 €	17 638.35 €	98.0%
16	Remboursement d'emprunts	147 300.00 €	147 220.51 €	99.9%
20	Immobilisations incorporelles	196 425.00 €	75 670.07 €	38.5%
204	Subventions d'équipement versées	66 000.00 €	0.00 €	0.0%
21	Immobilisations corporelles	1 220 888.90 €	168 356.11 €	13.8%
23	Immobilisations en cours	4 450.00 €	0.00 €	0.0%
27	Autres immos financières	8 500.00 €	3 500.00 €	41.2%
Total	DE PENSE S	1 661 563.90 €	412 385.04 €	24.8%
RECETTES				
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	914 516.30 €	0.00 €	0.0%
021	Virement de la section de fonct.	9 500.00 €	0.00 €	0.0%
040	Opérations d'ordre entre section	98 289.60 €	98 289.60 €	100.0%
10	Dotations Fonds divers Réserves	191 700.00 €	174 600.66 €	91.1%
13	Subventions d'investissement	447 558.00 €	448 297.47 €	100.2%
27	Autres immos financières	0.00 €	3 500.00 €	0.0%
Total	RECETTE S	1 661 563.90 €	724 687.73 €	43.6%

BUDGET AEP / CA 2016

		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	
EXPLOITATION				
DEPENSES				
011	Charges à caractère général	122 552.35 €	100 951.07 €	82.4%
012	Charg. pers. et frais assimilés	10 000.00 €	9 927.45 €	99.3%
042	Opérations d'ordre entre section	29 666.61 €	29 666.61 €	100.0%
65	Autres charges gestion courante	500.00 €	0.00 €	0.0%
67	Charges exceptionnelles	1 500.00 €	616.98 €	41.1%
Total	DEPENSES	164 218.96 €	141 162.11 €	86.0%
RECETTES				
042	Opérations d'ordre entre section	11 318.96 €	11 318.96 €	100.0%
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	152 900.00 €	163 857.37 €	107.2%
75	Autres produits gestion courante	0.00 €	211.38 €	0.0%
77	Produits exceptionnels	0.00 €	62.00 €	0.0%
Total	RECETTES	164 218.96 €	175 449.71 €	106.8%

INVESTISSEMENT

DEPENSES				
040	Opérations d'ordre entre section	11 318.96 €	11 318.96 €	100.0%
21	Immobilisations corporelles	61 130.00 €	28 002.38 €	45.8%
23	Immobilisations en cours	117 851.04 €	0.00 €	0.0%
Total	DEPENSES	190 300.00 €	39 321.34 €	20.7%
RECETTES				
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	23 839.93 €	0.00 €	0.0%
040	Opérations d'ordre entre section	29 666.61 €	29 666.61 €	100.0%
10	Dotations Fonds divers Réserves	92 585.10 €	94 292.33 €	101.8%
13	Subventions d'investissement	44 208.36 €	33 399.13 €	75.5%
Total	RECETTES	190 300.00 €	157 358.07 €	82.7%

BUDGET VVF / CA 2016

		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
011	Charges à caractère général	1 900.00 €	0.00 €	0.0%
023	Virement à la sect ^e d'investis.	28 000.00 €	0.00 €	0.0%
65	Autres charges gestion courante	23.59 €	0.00 €	0.0%
66	Charges financières	7 142.72 €	7 142.72 €	-100.0%
Total	DE PENSE S	37 066.31 €	7 142.72€	19.27%
RECETTES				
002	Excédent antérieur reporté Fonc	4 962.95 €	0.00 €	0.0%
75	Autres produits gestion courante	32 103.36 €	32 103.97 €	100.0%
Total	RECETTE S	37 066.31 €	32 103.97 €	86.6%
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	23 977.09 €	0.00 €	0.0%
16	Remboursement d'emprunts	24 960.64 €	24 960.64 €	100.0%
23	Immobilisations en cours	3 039.36 €	0.00 €	0.0%
Total	DE PENSE S	51 977.09 €	24 960.64 €	48.0%
RECETTES				
021	Virement de la section de fonct.	28 000.00 €	0.00 €	0.0%
10	Dotations Fonds divers Réserves	23 977.09 €	23 977.09 €	100.0%
Total	RECETTE S	51 977.09 €	23 977.09 €	46.1%

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT / CA 2016

		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
011	Charges à caractère général	30 913.04 €	0.00 €	0.0%
042	Opérations d'ordre entre section	104 868.31 €	0.00 €	0.0%
65	Autres charges gestion courante	1 000.00 €	0.00 €	0.0%
Total	DEPENSES	136 781.35 €	0.00 €	0.0%
RECETTES				
002	Excédent antérieur reporté Fonc	79 281.35 €	0.00 €	0.0%
042	Opérations d'ordre entre section	17 500.00 €	0.00 €	0.0%
70	Produits des services	40 000.00 €	0.00 €	0.0%
75	Autres produits gestion courante	0.00 €	129.67 €	0.0%
Total	RECETTES	136 781.35 €	129.67 €	0.1%
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	87 368.31 €	0.00 €	0.0%
040	Opérations d'ordre entre section	17 500.00 €	0.00 €	0.0%
Total	DEPENSES	104 868.31 €	0.00 €	0.0%
RECETTES				
040	Opérations d'ordre entre section	104 868.31 €	0.00 €	0.0%
Total	RECETTES	104 868.31 €	0.00 €	0.0%

BUDGET ANNEXE DES ENERGIES RENOUVELABLES / CA 2016

		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	
EXPLOITATION				
DEPENSES				
011	Charges à caractère général	7 606.66 €	428.13 €	5.6%
042	Opérations d'ordre entre section	2 500.00 €	2 500.00 €	100.0%
Total	DEPENSES	10 106.66 €	2 928.13 €	29.0%
RECETTES				
002	Excédent antérieur reporté Fonc	6 106.66 €	0.00 €	0.0%
042	Opérations d'ordre entre section	2 500.00 €	2 500.00 €	100.0%
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	1 500.00 €	1 721.02 €	114.7%
Total	RECETTES	10 106.66 €	4 221.02 €	41.8%
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
040	Opérations d'ordre entre section	2 500.00 €	2 500.00 €	100.0%
21	Immobilisations corporelles	5 526.76 €	0.00 €	0.0%
Total	DEPENSES	8 026.76 €	2 500.00 €	31.1%
RECETTES				
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	5 526.76 €	0.00 €	0.0%
040	Opérations d'ordre entre section	2 500.00 €	2 500.00 €	100.0%
Total	RECETTES	8 026.76 €	2 500.00 €	31.1%

AFFECTATION DES RESULTATS 2016

	ENR	VVF	Lotissement La Clappe	AEP	COMMUNE
Résultat de fonctionnement de l'exercice	1 292.89	24 961.25	129.67	34 287.60	171 758.75
Résultat antérieur reporté	6 106.66	4 962.95	79 281.35	0	41 831.30
Résultat à affecter	7 399.55	29 924.20	79 411.02	34 287.60	213 590.05
Solde d'exécution d'investis D001	5 526.76	-24 960.64	-87 368.31	141 876.66	1 226 818.99
Soldes des restes à réaliser	0	0	0	-150 900.00	-1 240 625.00
Besoin de financement	0	-24 960.64	-87 368.31	-9 023.34	-13 806.01
Affectation en réserve : 1068 investis.		24 960.64	0	9 023.34	13 806.01
Report en fonctionnement : 002	7 399.55	4 963.56	79 411.02	25 264.26	199 784.04

VOTE DES BUDGETS 2017**BUDGET COMMUNAL / BP 2017****FONCTIONNEMENT****DEPENSES**

011	Charges à caractère général	602 810.00 €
012	Charges de personnel	317 190.00 €
014	Atténuations de produits	13 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	96 800.00 €
65	Autres charges gestion courante	62 500.00 €
66	Charges financières	127 600.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 700.00 €
68	Dotations aux provisions	15 000.00 €
Total	DEPENSES	1 236 600.00 €

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté Fonc	199 784.04 €
013	Atténuations de charges	500.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	52 000.00 €
70	Produits des services	75 215.96 €
73	Impôts et taxes	635 500.00 €
74	Dotations et participations	249 500.00 €
75	Autres produits gestion courante	24 000.00 €
77	Produits exceptionnels	100.00 €
Total	RECETTES	1 236 600.00 €

INVESTISSEMENT**DEPENSES**

040	Opérations d'ordre entre section	52 000.00 €
16	Remboursement d'emprunts	153 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	144 080.00 €
204	Subventions d'équipement versées	66 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 371 670.00 €
23	Immobilisations en cours	2 250.00 €
27	Autres immos financières	5 000.00 €
Total	DEPENSES	1 794 000.00 €

RECETTES

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	1 226 818.99 €
024	Produits des cessions	23 760.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	96 757.45 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	59 870.48 €
13	Subventions d'investissement	382 943.08 €
27	Autres immos financières	3 850.00 €
Total	RECETTES	1 794 000.00 €

BUDGET AEP / BP 2017**EXPLOITATION****DEPENSES**

011	Charges à caractère général	149 140.40 €
012	Charg. pers. et frais assimilés	10 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	30 682.73 €
65	Autres charges gestion courante	500.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500.00 €
Total	DEPENSES	191 823.13 €

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté Fonc	25 264.26 €
042	Opérations d'ordre entre section	14 658.87 €
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	151 900.00 €
Total	RECETTES	191 823.13 €

INVESTISSEMENT**DEPENSES**

040	Opérations d'ordre entre section	14 658.87 €
21	Immobilisations corporelles	57 800.00 €
23	Immobilisations en cours	124 541.13 €
Total	DEPENSES	197 000.00 €

RECETTES

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	141 876.66 €
040	Opérations d'ordre entre section	30 682.73 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	13 440.61 €
13	Subventions d'investissement	11 000.00 €
Total	RECETTES	197 000.00 €

BUDGET VVF / BP 2017**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	1 900.00 €
023	Virement à la sect ^e d'investis.	29 000.00 €
65	Autres charges gestion courante	48.39 €
66	Charges financières	6 118.53 €
Total	DE PENSE S	37 066.92 €

RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté Fonc	4 963.56 €
75	Autres produits gestion courante	32 103.36 €
Total	RE CETTE S	37 066.92 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	24 960.64 €
16	Remboursement d'emprunts	25 984.83 €
23	Immobilisations en cours	3 015.17 €
Total	DE PENSE S	53 960.64 €

RECETTES		
021	Virement de la section de fonct.	29 000.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	24 960.64 €
Total	RE CETTE S	53 960.64 €

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT / BP 2017**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	31 042.71 €
042	Opérations d'ordre entre section	104 868.31 €
65	Autres charges gestion courante	1 000.00 €
Total	DE PENSE S	136 911.02 €

RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté Fonc	79 411.02 €
042	Opérations d'ordre entre section	17 500.00 €
70	Produits des services	40 000.00 €
Total	RE CETTE S	136 911.02 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	87 368.31 €
040	Opérations d'ordre entre section	17 500.00 €
Total	DE PENSE S	104 868.31 €

RECETTES		
040	Opérations d'ordre entre section	104 868.31 €
Total	RE CETTE S	104 868.31 €

BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES / BP 2017**EXPLOITATION**

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	8 899.55 €
042	Opérations d'ordre entre section	2 500.00 €
Total	DE PENSE S	11 399.55 €

RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté Fonc	7 399.55 €
042	Opérations d'ordre entre section	2 500.00 €
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	1 500.00 €
Total	RE CETTE S	11 399.55 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
040	Opérations d'ordre entre section	2 500.00 €
21	Immobilisations corporelles	5 526.76 €
Total	DE PENSE S	8 026.76 €

RECETTES		
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	5 526.76 €
040	Opérations d'ordre entre section	2 500.00 €
Total	RE CETTE S	8 026.76 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

	Taux exercice précédent	Taux 2017
Taxe d'habitation	20.85	20.85
Taxe foncière (bâti)	27.20	27.20
Taxe foncière (non bâti)	172.72	172.72
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	32.47	32.47

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2017

Nom de l'association	Montant en Euros
AFM Téléthon	230 €
Association des commerçants de St-Léger	150 €
Champs Song	150 €
Comité des fêtes de St-Léger	5000 €
Croix rouge Française	200 €
Bonnet et Dusserre	2500 €
Prévention routière	100 €
Secours catholique	200 €
Secours populaire français	200 €
Ski Club de St-Léger-les-Mélèzes	4000 €
AFSEP	150 €
Bien Chez Soi	100 €
Les amis de Léo	500 €
Ligue contre le cancer	150 €
Les restos du cœur	200 €
Association ping pong de St-Léger-les-Mélèzes	300 €
TOTAL	14 130 €

Vie municipale

TRAVAUX

INCIDENTS EN SERIE SUR LES CANALISATIONS D'EAU POTABLE

Cet hiver, les services municipaux ont eu fort à faire lors de la baisse drastique des températures.

Le réseau d'eau potable, pas assez enterré sur plusieurs secteurs a gelé et a condamné les habitants à des coupures d'eau pendant plusieurs heures.

Afin de limiter la gêne occasionnée, les services techniques sont intervenus rapidement, cependant pour la « Place de l'église » un branchement aérien a été mis en place avec une programmation de travaux à effectuer ce printemps.



C'est l'entreprise BERTRAND TP qui les a réalisés au mois de juin 2017.

L'ESPLANADE PREND UN COUP DE JEUNE

Les San Lagirons et vacanciers ont pu constater que les gros travaux de réfection ont débuté mi mai 2017. L'entreprise FESTA se charge des travaux de voirie.

Ces travaux se font sous l'expertise du bureau d'études MG CONCEPT





ACHATS

La vétusté du Mercedes Unimog impliquait sa mise à la réforme immédiate compte tenu des risques de sécurité encourus par les agents du service technique qui l'utilisaient.

Un appel d'offres a été lancé pour l'acquisition d'un engin de voirie. La commune a donc acquis au mois de décembre 2016 un JCB Fastrac. Celui-ci est utilisé pour le déneigement, pour balayer les routes (acquisition d'une balayeuse à la même période que le Fast trac) et pour le débroussaillage.



ACTES D'INCIVILITÉS

Des actes d'incivilité et des dégradations ont été constatés à l'encontre des biens de la commune. Vol de fleurs dans les jardinières l'été dernier, vol du bec de la fontaine de l'aire de loisirs à l'automne 2016. Celui-ci a été remplacé au printemps 2017 par les agents municipaux.



ACCUEIL DE STAGIAIRES

MARIE BRIARD TURLE

Etudiante en Master 1ère année Gestion Métiers de la Montagne au Centre Universitaire de Gap, c'est dans le cadre de mon stage que je suis venue découvrir la commune de Saint-Léger-Les-Mélèzes.

Ayant à cœur de faire découvrir les montagnes et passionnée par l'animation et le tourisme, j'ai cherché une structure qui puisse répondre au mieux à mes centres d'intérêts et c'est tout naturellement que j'ai pensé « Au Refuge des animaux ». De plus, cet écomusée étant au cœur d'un village station, cela me permettait d'aborder une nouvelle facette de la gestion des milieux de la montagne. En définissant le cadre de mon stage, j'ai présenté à l'écomusée et à la commune des thématiques nouvelles permettant un élan touristique et une valorisation du patrimoine (bâti, historique, culturel, faunistique et floristique), ce qui semblait être cher à la commune.

J'ai donc imaginé de mettre en place un « sentier pédagogique et d'interprétation » accessible à tous, qui rapprocherait promenade, découverte et valorisation du patrimoine de Saint-Léger. Ceci de façon la plus ludique et dynamique possible. Ce projet permettrait une continuité avec l'écomusée et un bon support pour les familles en vacances, les écoles, les passionnés de patrimoine et amoureux de la nature.

Ainsi, durant ce stage de quatre mois (du 20 février au 10 juin 2017), j'ai travaillé sur la conception de ce sentier, mais j'ai également découvert le fonctionnement d'un écomusée en participant à ses différentes tâches, accueil, vente, visite de groupe.

J'ai pu également mettre en place des activités durant les vacances de Pâques, comme la sortie « Les petits naturalistes » à la découverte des traces et indices des animaux peuplant les forêts de montagne, ou encore un « parcours sensoriel » (avec les pieds) pour les scolaires.



Sortie "Les petits naturalistes" à la découverte des traces et indices - Avril 2017.

C'est avec plaisir que j'ai réalisé ce stage et découvert Saint-Léger.

Ainsi, je tiens à remercier Monsieur le Maire, tous les membres de la mairie, et Géraldine pour leurs contributions et collaborations importantes. En espérant que ce sentier puisse aboutir à une réalisation effective, et vous emmener à la découverte.

Marie BRIARD TURLE

YANNIS BLANC

Du 6 juin au 7 juillet 2017, le service administratif de la mairie a accueilli Yannis BLANC, scolarisé au lycée Paul Eyraud de Gap en Bac professionnel technicien du bâtiment section Assistant d'architecte.

« Dans le cadre de mes études en architecture, je devais effectuer un stage dans ce milieu. C'est donc pour cela que je me suis retrouvé au service urbanisme de la mairie de St-Léger.

J'ai pu travailler sur différents projets :

- le réaménagement du village et essentiellement sur les alentours du musée
- une nouvelle cuisine dans la salle des fêtes pour régler le problème de vétusté et d'infiltrations d'eau de la cuisine existante
- la création de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite au niveau du local de rangement à côté des toilettes existantes
- la transformation d'une cabane de remontée mécanique désaffectée en four et barbecue abrité
- la rénovation de l'ancienne école ou l'extension.

Je dirais que ce stage m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances tel que les normes PMR, le règlement du PLU ou encore sur les prescriptions ou recommandations pour les constructions dans le périmètre ABF du château qui est classé au patrimoine des Monuments Historiques de France depuis 1997.

Je remercie Chantal, Pauline et Sylvie ainsi que M. le Maire de m'avoir si bien accueilli durant ce mois de stage. »

Yannis BLANC

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

AVIS AUX NOUVEAUX SAN-LAGIRONS

Si vous arrivez dans la commune, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner sur la commune et les services qu'elle offre.

VOUS QUITTEZ LA COMMUNE

N'oubliez pas de le signaler soit en passant au secrétariat de la mairie, soit en téléphonant.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

Depuis le 7 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité nationales et de passeports ne pourront se faire que dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil.

Les usagers de St-Léger-les-Mélèzes doivent se rendre à la mairie de St-Bonnet.

Vous avez la possibilité de récupérer le formulaire à la mairie de St-Léger-les-Mélèzes ou de faire une pré-demande sur internet. Il faudra par la suite, vous adresser à la mairie citée ci-dessus, pour déposer votre dossier et prendre les empreintes digitales.

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 23 mars 2017, le Conseil municipal de ST-LEGER-LES-MELEZES a approuvé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, achevant ainsi cette procédure entamée depuis fin 2011.

Le Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture mais aussi consultation en ligne <http://www.st-leger05.fr/fr/ete/village/mairie.html>.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Si vous envisagez des travaux dans votre logement et/ou implantation d'une annexe:

- mise en place d'une fenêtre de toit
- réfection de toiture ou de façade
- création d'une véranda
- couverture ou construction de terrasse
- changement de menuiseries,
- abri de jardin,
- garage,
- abri de bois,
- four,
- autres...



Merci de bien vouloir vous renseigner en mairie pour savoir si une autorisation d'urbanisme est nécessaire.

ÉTAT-CIVIL 2017

LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

Paco PROVOST, né le 1^{er} avril 2017, fils de M. PROVOST Anthony et CASSARO Virginie.



Edenne VAURY, né le 26 mai 2017, fille de M. et MME VAURY David et Laura.



ILS SE SONT DIT OUI... VŒUX DE BONHEUR AUX MARIÉS

M. COULANGE José et MME MEKHALDI Nadia, le 27 mai 2017.



SINCÈRES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE :

MME PACZKOWSKI Monique née LOMBARD, décédée le 11 juin 2017.

Les services municipaux

L'OFFICE DE TOURISME

Depuis le 1^{er} janvier 2017 l'organisation de l'Office de Tourisme a évolué. L'Office de Tourisme intercommunal Champsaur Valgaudemar ayant la compétence tourisme assure les missions d'accueil dans tous les Offices de Tourisme qui deviennent des Bureaux du Tourisme.

Cet hiver Marie LIBERMANN a assuré le poste de conseillère en séjour et continuera cet été.

Pascal CARIOU en contrat avec la mairie, assure et coordonne les animations et évènements en collaboration avec le comité des fêtes et autres structures.

Evènements / Animations Hiver 2016/2017

TRAIL DES NEIGES du 4 mars 2017

Les conditions météo ayant été mauvaises jusqu'en début de soirée, quelques 110 coureurs ont tout de même participé au TRAIL DES NEIGES dont le parcours de 14 km a dû être annulé pour raisons de sécurité (rafales de vent violent).

Cependant la neige tombée peu de temps avant le départ a permis d'assurer le parcours de 8 km dans des conditions hivernales. L'ensemble des coureurs néanmoins satisfaits de l'organisation ont bénéficié d'un repas toujours très convivial avec la remise des prix à la salle des loisirs.

RALLYE MONTE CARLO 2017 – une journée unique

St Léger les Mélèzes a accueilli à nouveau pour la deuxième année consécutive le Rallye Monté Carlo avec 2 nouveautés par rapport à l'édition précédente. La traversée du village et, fait unique, le tour complet du rond-point.

Spectacle assuré avec les voitures engagées dans ce rallye qui est la 1^{ère} épreuve de la saison du championnat du monde de la catégorie WRC et des voitures encore plus puissantes. Retour entre autre des marques Citroën et Toyota.

De plus 2 départs de spéciales, l'une en matinée et la 2^{ème} en début d'après midi.

Sébastien OGIER a, quant à lui, fait le show sur ses terres natales et remporté le rallye.

La foule était au rendez-vous avec le Comité des Fêtes et la mairie qui ont organisé tout au long de la journée buvette et animations.

Le groupe fanfare PINA COLADA et le chanteur RICOUNE ont mis l'ambiance jusqu'en début de soirée.

Point d'orgue avec un grandiose feu d'artifice tiré depuis plusieurs points autour de la place de la mairie.



REPAS DE FIN DE SAISON et le DERBY DU CUCHON

Si la saison d'hiver a été compliquée pour tous d'un point de vue enneigement, le repas de fin de saison offert par les Remontées Mécaniques, l'ESF et l'animation de la Mairie le dimanche 26 mars a été un grand succès. Ce bel instant clôturait avec l'ensemble des professionnels de la station la saison d'hiver et se déroulait sous un grand soleil alors qu'une belle chute de neige était tombée dans la nuit et offrait un paysage hivernal que l'on a peu vu cet hiver.

Un peu avant le repas était organisé le DERBY DU CUCHON, une course de luge amicale qui a regroupé une cinquantaine de lugeurs. Si celle-ci devait partir du sommet du Cuchon les conditions d'enneigement n'ont permis de partir que du plateau de Libouze. Beau spectacle et de nombreux sprints de luge à l'arrivée.



PATINOIRE

La patinoire synthétique a été utilisée pour la dernière saison. Elle a été démontée en raison des travaux prévus sur la place du front de neige cet été. Elle ne sera cependant pas remontée, sa fréquentation ayant décliné chaque année et ne correspondant plus à l'attente des vacanciers. Les employés communaux en géraient l'accueil du public et l'Association ADL les groupes.

Vie scolaire

Chers petits écoliers,

Voilà l'été, et bientôt la fin de l'année scolaire qui se profile à grands pas.

Profitez bien de ces quelques jours de vacances, pour vous reposer et faire le plein d'énergie.

J'espère que votre année scolaire s'est bien déroulée et que le résultat a fait plaisir à vos parents !

Pour certains, des grands sauts de puces vont arriver : passage à l'école pour les bouts de la crèche, au CP et aussi dans la cour des grands, collège et lycée.

Ecoliers, collégiens, lycéens de notre joli village ou vous avez la chance de devenir de grandes personnes. Nous essayerons le mieux possible d'être là pour répondre au mieux à vos besoins, renseignements (transports avec le bus scolaire, la cantine et autres pour la future rentrée).

Passé le message à tes parents. Merci !

Pour l'instant, je vous souhaite un merveilleux été et de bonnes vacances !

*MME Martine ARMELIN,
Conseillère municipale*

Vie sociale

GALETTES DES ROIS

Le vendredi 27 janvier 2017, les aînés de la commune se sont retrouvés à la salle polyvalente de St-Léger-les-Mélèzes pour " tirer les Rois ".

Une après-midi animée pendant laquelle ils ont visionné un film, puis dans une ambiance chaleureuse, ils ont dégusté de délicieuses galettes briochées accompagnées de bouteilles de cidre et savouré un bon café.

Cette après-midi organisée par MME Martine ARMELIN, conseillère municipale en charge des affaires sociales au sein de la commune a été agréablement appréciée.



Vie intercommunale

LA FIN DU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il y a quelques années déjà, que la Communauté de Communes du Haut-Champsaur avait mis au service de la population le ramassage des encombrants le premier jeudi du mois en prenant rendez-vous.

Malheureusement, depuis la fusion des communautés de communes le 1 janvier 2017, le Conseil Communautaire a choisi de supprimer ce service très utilisé, afin d'harmoniser les services des différentes communes de l'Intercommunalité. En effet, les communes du Champsaur et Valgaudemar n'en bénéficiaient pas.

L'ACTUALITÉ DE LA COM-COM



Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar

Nouvelle Communauté de Communes en janvier 2017

C'est par arrêté préfectoral que la nouvelle Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar a été créée au 1er janvier 2017. Elle regroupe donc les 27 communes du territoire et regroupe les 3 anciennes communautés du Champsaur, haut Champsaur et du Valgaudemar.

La composition du nouveau conseil communautaire.

La recomposition qui a suivi la fusion a modifié la composition du conseil communautaire ayant en charge l'administration de la Communauté, dont notamment le vote du budget. Les conseillers communautaires représentent leur commune au sein d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Ils ont pour mission d'élaborer des projets communs de développement pour leur territoire intercommunal dans le cadre des compétences transférées. A noter que pour être élu conseiller communautaire, il faut impérativement être conseiller municipal. Par la suite les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune et sont renouvelés en même temps qu'eux. Le nombre de représentant par commune est fixé en fonction de la population permanente.

Nouvelles compétences et évolution des statuts.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a fixé les nouvelles modalités d'organisation de compétence des Communautés de Communes.

Composition du Conseil Communautaire

ANCELLE JOURDAN Gilbert - EYRAUD Pascal ESPITALIER Jean Luc ASPRES LES CORPS MARY Françoise BUISSARD PARAVISINI Charles CHABOTTES MIDLETTI Christiane - AYMERICH Roland - JOUSSELME Danièle CHAMPOLEON ESCALLIER Pierre Lucien CHAUFFAYER ACHIN Richard FOREST ST JULIEN BOREL Fabrice LA CHAPELLE CATELAN Jean Claude LA FARE IVALDY Alain LA MOTTE NICOLAS Bernard LAYE JOUGLARD Rémi LE GLAZIL GAUTHIER Jean Pierre LE NOYER NOUGUIER Renée LES COSTES NOUGUIER Joël ONCIERES RICOU Patrick - SARRAZIN Bruno	POLIGNY BERDIEL Eric ST BONNET DAUMARK Laurent ALLOSLIA Béatrice - GOSSELIN Benoit MARC Martine - MOTTE Pierre Yves PELLEGRIN Emmanuelle - PELLEGRIN Marion - ROGAZZO Carmine ST EUSEBE MAGNAN Richard ST FIRMIN FREYNET Alain ST JACQUES GONSOLIN Chantal ST JEAN ST NICOLAS ARNOUX Josiane - PAPET Rodolphe JANIK Monique ST JULIEN GOSSELIN Denis ST LAURENT AMAR Jean Marie BARTHELEMY Jean Marie ST LEGER LES MELEZES MARTINEZ Gérald ST MAURICE ALLUIS Daniel ST MICHEL DE CHAILLOL BLANCHARD Gérard VILLAR LOUBIERE BELLON Marie
---	---

Election du Président et du bureau

La première séance du conseil en date du 19 janvier a été consacrée à l'élection du Président et des vices Président qui constituent le bureau de la structure.

Le Président est Monsieur Carmine ROGAZZO

- Le bureau est constitué comme suit :
- Premier Vice-Président : Rodolphe PAPET
 - Deuxième Vice-Président : Daniel ALLUIS
 - Troisième Vice-Président : Jean-Marie AMAR
 - Quatrième Vice-Président : Patrick RICOU
 - Cinquième Vice-Président : Pascal EYRAUD
 - Sixième Vice-Président : Alain FREYNET
 - Septième Vice-Président : Gérard BLANCHARD
 - Huitième vice-président : Christiane MIOLETTI.



Carmine ROGAZZO

L'actualité de la **COMCOM**

Les statuts prévoient à la fois des **compétences obligatoires** et d'autres facultatives.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRE

1° Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale; plan local d'urbanisme, (non appliqué dans l'immédiat après avis majoritairement négatif des communes)

2° Actions de développement économique; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

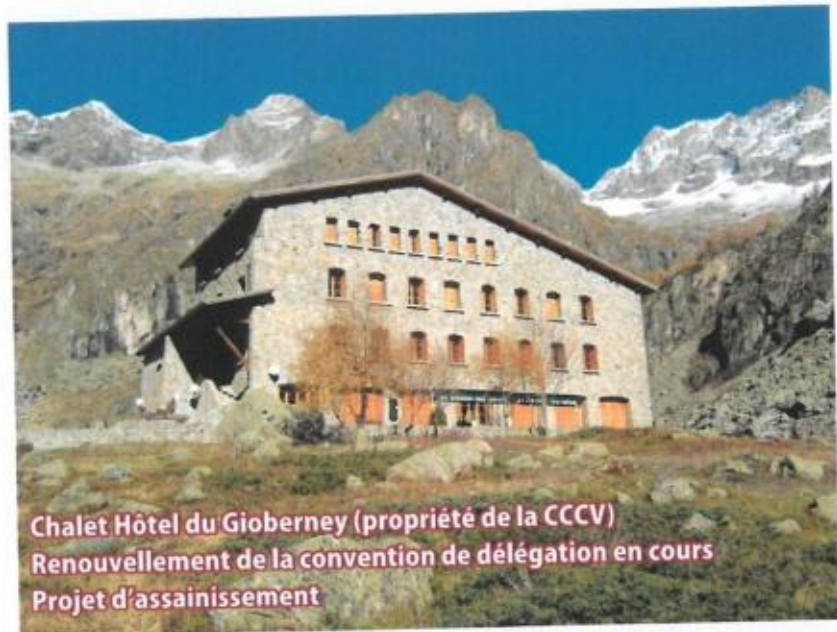
3° Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

4° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES OU FACULTATIVES

1°- Protection et mise en valeur de l'environnement
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, suivi et programmation de sa mise en œuvre
Gestion des embâcles : enlèvement des embâcles et gestion de la ripisylve dans le cadre d'un programme de gestion mis en place sur l'ensemble du territoire dans le cadre de la CLEDA.

2° Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire : gymnase intercommunal du Roure, Centre aquatique ludique et sportif de Saint Bonnet en Champsaur, piscine située à Saint Firmin.
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs dans



**Chalet Hôtel du Gioberney (propriété de la CCCV)
Renouvellement de la convention de délégation en cours
Projet d'assainissement**

les domaines des activités de plaine natures : les sports d'eaux vives, la randonnée pédestre, les circuits VTT, les sentiers d'interprétation, les circuits équestres, l'escalade et la réalisation de via ferrata.

- Construction, entretien et gestion des unités muséographiques (ferme de l'histoire à Pisançon, musée de la botanique au Noyer, moulin de Villar Loubière, « Maison du berger » à Champoléon, mise en place d'actions de développement en lien avec ces équipements.

- Mise en œuvre d'actions et soutien des initiatives ayant pour objet la valorisation du patrimoine

- Construction, entretien et gestion d'équipement de diffusion culturelle d'intérêt communautaire : la salle St Louis (cinéma de St Bonnet), l'ancienne église de St Michel.

3° Action sociale d'intérêt communautaire

Construction et gestion de crèches garderie (Ancelle, Orcières, saint Léger les Mèlèzes, Saint Bonnet en Champsaur et Chauffayer) et des centres de loisirs (ALSH)
Mise en œuvre et soutien d'actions dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse, soutien de l'association Sport et Culture en Champsaur en charge du centre

social.

Gestion d'une maison des services au public.
Maisons de santé pluridisciplinaire, de Pont du Fossé et de Saint Firmin.

4° Compétences facultatives

Centre d'incendie et de secours : entretien du bâtiment et gestion dans le cadre de la politique départementale

Instruction des documents d'urbanisme pour le compte des communes membres
Soutien des associations sportives, culturelles, sociales,
Soutien des manifestations sportives ou culturelles événementielles d'intérêt communautaire
Actions d'accompagnement en matière scolaire définies par l'intérêt communautaire :

- le soutien au développement de l'enseignement de la natation dans le cadre scolaire de l'enseignement maternel et primaire par la prise en charge des frais de transports
- le transport au ski des élèves du collège et le soutien de diverses actions du collège : association sportive notamment

A noter que dans la Communauté de Communes dispose d'un délai de un ou deux ans pour harmoniser ses

L'actualité de la **COMCOM**

statuts car ces dernières compétences s'appliquent de manière différenciée sur le territoire.

Un travail de convergence débuté en 2016 devra se poursuivre pour se terminer au plus tard en 2018, sachant que de nouveaux transferts de compétence obligatoires sont également prévus par la loi comme suit :

- La compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de préventions des inondations) en 2018
- La compétence eau et assainissement en 2020

Impact financier

Cette restructuration a entraîné des bouleversements financiers importants, car elle génère des transferts de charge parfois importants, comme cela a été le cas pour la compétence tourisme. En effet désormais c'est l'office de tourisme intercommunal qui gère l'ensemble de la compétence promotion commercialisation et accueil. Jusqu'en 2016 la partie accueil était gérée et financée par les communes supports d'Office de Tourisme et syndicats d'initiative. Les nouveaux transferts de compétences ne correspondent donc pas forcément à des transferts financiers

Impact de cette fusion sur les habitants

• Une fiscalité unifiée

Le budget 2017 a été voté sans augmentation de produit fiscal, toutefois des différences vont toutefois apparaître sur la fiscalité appliquée pour les impôts locaux. En effet les taux intercommunaux des 3 précédentes structures n'étaient pas équivalents. Avec un produit fiscal égal, c'est un taux moyen qui va s'appliquer sur le territoire dans sa globalité, générant des baisses pour certains, donc des hausses pour d'autres contribuables.

• La mise en place de la taxe Ordures ménagères en remplacement de la redevance



De la même façon, l'existence de régimes différents sur les 3 anciennes structures, a conduit à une uniformisation, par le choix de mise en œuvre d'une taxe ordures ménagères ou TEOM (qui s'applique sur l'impôt foncier bâti) en remplacement de la redevance qui faisait l'objet d'une facture envoyée à tous les usagers (uniquement pour le Champsaur et le Valgaudemar, le Haut Champsaur était déjà sur le régime fiscal de la TEOM). Le montant du taux appliqué voté au budget 2017 est de 10,5 %.

Une modification importante concerne le destinataire de la taxe : ce n'est plus le locataire comme c'était le cas pour la redevance, mais le propriétaire (qui pourra s'il le souhaite la répercuter à son locataire).

Réorganisation des services

Les services de la nouvelle Communauté de Communes ont été réorganisés, même s'il subsiste encore aujourd'hui de nombreux points à améliorer. Ils sont répartis sur les anciens sites existants comme suit :

- Saint Bonnet où se trouve le siège de la Communauté abrite la Direction Générale, les services administratifs, comptables, le service tourisme, le service développement économique,
- Saint Firmin : service des activités de pleine nature, station de carburant
- Pont du Fossé : services techniques, services environnement et service culture et patrimoine.

La Communauté de Communes compte 59 agents permanents et 32 agents saisonniers.

La Direction générale des services est assurée par Catherine JAUSSAUD et la

Direction adjointe et technique par François RICOU

Création d'un office de tourisme intercommunal

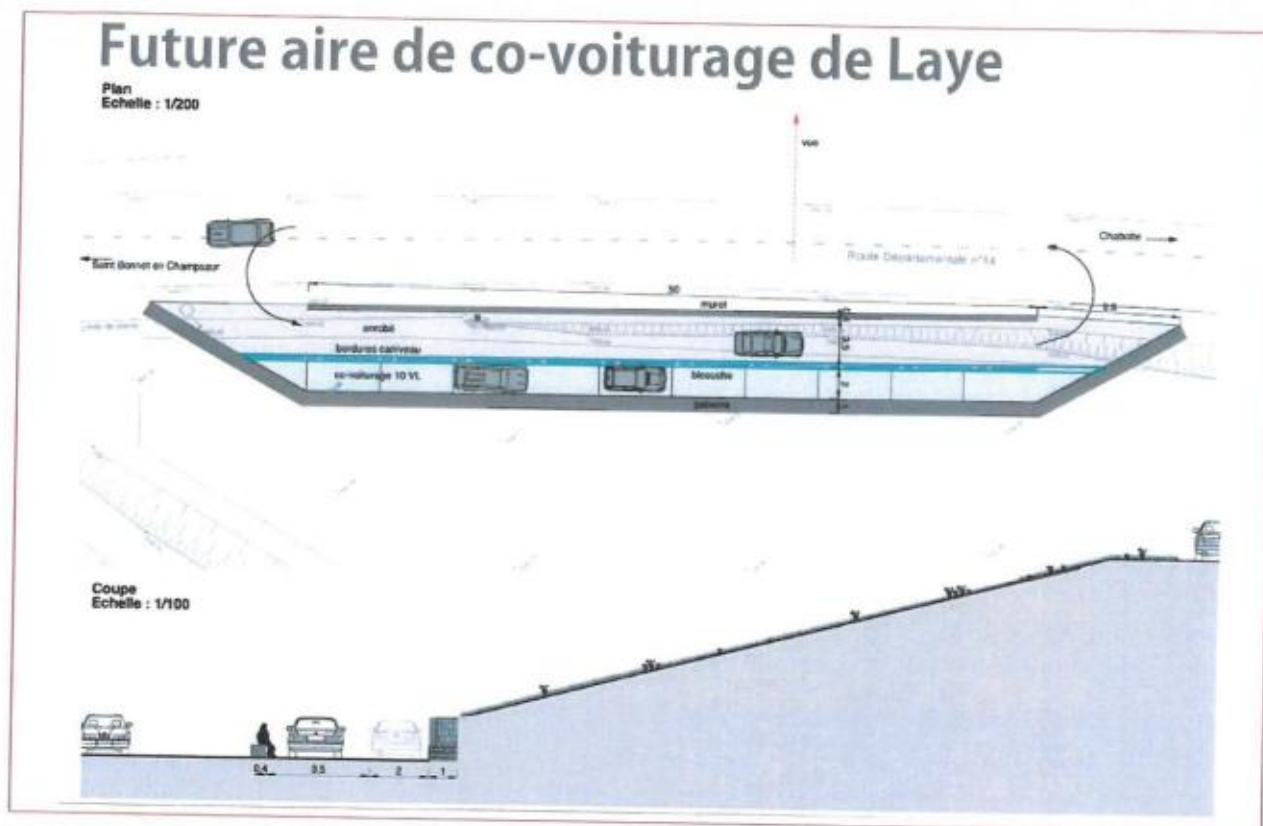
La loi NOTRe prévoyait aussi que la compétence « promotion du tourisme dont création d'office de tourisme » devenait intercommunale au 1er janvier 2017.

Cela s'est traduit pour le Champsaur Valgaudemar, par la création d'un Office de tourisme (sous la forme d'un EPIC) qui reprend les activités de la Maison du tourisme du Champsaur Valgaudemar ainsi que celles de l'accueil et l'information qui incombait auparavant aux communes. Les points d'accueil (ancien syndicats d'initiative ou Offices de tourisme) de St Bonnet, Ancelle, St Léger, Pont du Fossé, St Firmin (maison de pays) et La Chapelle en Valgaudemar (l'été) et St Michel de Chaillol sont désormais gérés par l'Office de tourisme intercommunal. Le financement est assuré en totalité par la Communauté de Communes qui verse une subvention d'un montant de 669.000 € à cet office, soit une augmentation de 250.000 € auquel s'ajoute le reversement de la taxe de séjour perçu par la Communauté de Communes.

Une modification de la loi introduite en toute fin d'année a permis à l'office de tourisme d'Orcières de conserver son indépendance puis qu'une démarche de classement a été engagée par la Commune, cependant une collaboration et un partage de compétence s'est mise en place entre les deux offices pour rationaliser le fonctionnement. Le Président est Patrick Ricou et le directeur Nicolas Levoyer.

Les projets en cours

Les budgets ont été votés par le conseil communautaire le 15 avril 2017. Ces budgets permettent la poursuite d'opérations commencées pour la plupart par les anciennes structures, mais aussi des opérations nouvelles ;

L'actualité de la **COMCOM**

Les travaux prévus sont les suivants : assainissement du Gioberney, rénovation de la station de carburant de Saint Firmin, extension de la caserne de sapeurs-pompiers de Saint Jean Saint Nicolas, accessibilité des locaux de Planète Champsaur à Saint Bonnet, aires de covoiturage, programme d'amélioration et d'extension des déchèteries d'Orcières et de Saint Bonnet, acquisition d'un camion BOM et de matériel de collecte notamment des bacs enterrés.

Une réflexion sur la réorganisation des points de collecte avec le passage en points enterrés ou colonne est actuellement en cours

Une première phase d'étude d'un nouveau projet est également engagée, à savoir la création d'une voie douce.

Par ailleurs une réflexion est engagée sur la problématique de l'équilibre financier des stations de ski et du rôle de l'intercommunalité dans ce

domaine.

Un point important concernant le soutien de l'action associative, est en phase transitoire en 2017. En effet si le financement de certaines associations comme les crèches et ALSH relève strictement de la compétence de l'intercommunalité dans le cadre de ses compétences, d'autres domaines doivent être précisé. Cependant en 2017 la majeure partie des soutiens associatifs passeront par la Communauté de Communes (avec une participation des communes). Un bilan sera fait en fin d'année pour intégration ou non dans les statuts définitifs.

Les budgets intègrent également la gestion de nombreux services comme la Maison de services aux publics (trois points d'accueil), le centre Aquatique intercommunal, la piscine de Saint Firmin, le plan d'eau du Champsaur, le gymnase du Roure, les écomusées et la Maison du

berger, l'entretien et le développement des sports de pleine nature (sentiers, ski de fond, escalade, via ferrata), un service de développement économique (avec accueil des entreprises).

Pour plus d'information un site internet est à disposition du public www.champsaur-valgaudemar.fr

Communauté
de **COM** munes
Champsaur Valgaudemar

Ce cahier de 4 pages est édité et imprimé sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar

Conception **KerUnik**
www.kerunik.com

Vie associative, culturelle et sportive

L'ASSOCIATION PING-PONG

C'est principalement autour du ping-pong qu'une association est en train de naître au sein de notre commune. Même si elle ne verra officiellement le jour que dans le courant de l'année, elle compte déjà quelques membres s'adonnant aux joies de cette discipline qui permet de faire se confronter des adversaires de tout âge et tous niveaux. Car c'est bien là le principal objectif de cette initiative... des rencontres intergénérationnelles.

Le ping-pong ne serait-il pas qu'un prétexte ?

En tout cas, si l'envie de participer à cette activité vous tente, n'hésitez pas à nous contacter au numéro suivant : 06 59 70 11 07, en espérant vous retrouver les mardis et vendredis de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes St-Léger-les-Mélèzes.

LA CRÈCHE POLICHINELLE

L'équipe de la crèche Polichinelle, en ce début d'année 2017, a mis en place de nombreuses activités adaptées aux tout petits mais aussi aux plus grands.

L'hiver ayant été propice aux jeux de neiges, nos petits ont pu faire leur toute première glisse accueilli par l'ESF de St-Léger à qui nous sommes reconnaissants.

Le printemps arrivant, apportant avec lui sa douceur précoce, les enfants ont défilé pour le carnaval, les petits cuistots ont pu trouver leur bonheur dans nos activités de cuisine et les futurs écoliers se sont immergés dans leur vie d'élèves à venir lors de la visite de l'école de Pont-du-Fossé et celle de Chabottes afin de préparer une rentrée tout en douceur.

Nous remercions les maîtresses qui nous ont accueillis mais aussi, Marion notre maman violoniste pour cette belle découverte, qui nous a fait profiter de ses talents de musicienne.

« L'art en crèche » étant le projet de l'année, nous vous en présentons quelques réalisations.

L'ÉCOLE DE SKI

Bonjour à toutes et à tous,

Voilà une saison qui se termine avec un bilan positif, malgré le début d'hiver mitigé en raison d'une météo capricieuse ; mais, le temps qui s'est bien arrangé nous a permis par la suite, d'avoir une activité très importante aux mois de janvier et mars avec une augmentation des classes de neige et des groupes et pendant les vacances de février une très forte augmentation des familles avec un record chez les plus petits au club piou piou.

L'activité de cette saison a été un peu différente des précédentes : une baisse significative des clients particuliers sur les vacances de Noël et sur les week-end en janvier, mais par contre une très forte augmentation des groupes et des classes de neige durant toute la saison. Je remercie vivement tous les responsables des différents centres de vacances de Saint-Léger et des villages voisins pour leur excellente collaboration.

Il faut féliciter la régie Champsaur 3 gliss qui a tout mis en œuvre pour permettre malgré des conditions compliquées une ouverture partielle du domaine dès le début des vacances de Noël.

CLUB ESF

Nous avons rencontré un très grand succès avec la nouvelle formule de notre club ESF mise en place cette saison, permettant à environ 70 enfants de la vallée et du Gapençais de skier durant toute la saison avec le même moniteur.

Pour la saison prochaine, nous allons renouveler le club ESF, à partir du club piou piou et jusqu'à la classe compétition pour les plus grands ; le planning sera sensiblement le même : cours l'après midi pendant les vacances de Noël et tous les samedis et dimanches en janvier et en mars ; pendant les quatre semaines des vacances scolaires de février nous skierons uniquement le samedi.

N'hésitez pas à nous contacter cet automne pour plus de renseignements.

CLUB PIOUS PIOUS

Notre club « piou piou » a encore eu beaucoup de succès cette saison :

- plus en plus de demandes pour les bébés skieurs, à partir de deux ans, sur un créneau horaire d'une heure
- initiation au milieu montagnard et à la pratique du ski (très apprécié des enfants, mais aussi des parents).

EVENEMENTS

Concernant les événements organisés par notre école de ski pendant cette saison d'hiver :

- le Grand prix, pour la première fois organisé sur le stade de slalom a eu comme d'habitude un succès exceptionnel avec 250 concurrents, très bonne ambiance pour le buffet et la fin de journée.
- Le trophée challenge « king jouet », qui prend de plus en plus d'ampleur chaque saison, a vu cette année plus de 280 enfants au départ ; les concurrents étaient ravis et l'organisation parfaite.

VIE DE L'ESF

Je tiens au nom de tous les moniteurs de l'école de ski à féliciter deux de nos stagiaires, Mimi et Marion qui viennent de terminer leur formation et d'obtenir leur diplôme d'état, Marion a reçu sa médaille lors de la cérémonie rouge légende au mois de mai au palais du Pharo à Marseille avec comme parrain de la promotion LUC ALPHAND, pour Mimi ce sera pour le printemps prochain avec une nouvelle promotion.

Les autres stagiaires avancent bien dans leur formation, on leur souhaite bonne chance pour aller au bout et obtenir leur diplôme d'état.



N'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook et sur notre site internet, www.esf-saintleger.fr

*M. Frédéric DEGRIL,
Directeur de l'École de Ski de St-Léger-les-Mélèzes,*

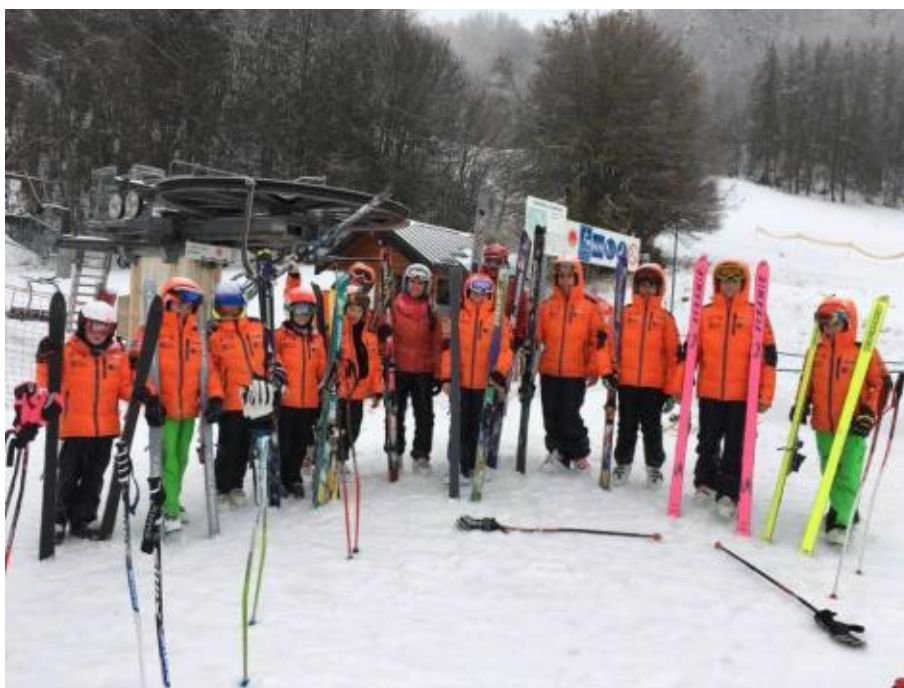
LE SKI CLUB

L'Assemblée Générale de printemps du ski-club de St-Léger-les-Mélèzes du 21 mai 2017 a clôturé la saison de ski 2016-2017. Durant cette réunion, le club a demandé des candidatures pour un renouvellement d'une partie du CA à l'automne prochain. Les postes de secrétaire et de trésorier seront modifiés lors de la prochaine assemblée générale. Toute candidature est à faire parvenir à notre président Francois CECCALDI 05260 ST-JEAN-ST-NICOLAS. Un bon bilan du côté des animations au sein du ski club telles que les ventes de gâteaux front de neige et pour les deux lotos inter-bars.

L'Assemblée Générale a été suivie d'un moment convivial. Tous les membres du ski-club ainsi que les sponsors et les élus étaient invités à déguster les grillades. Le ski-club remercie encore tous ses skieurs pour leur motivation durant cette saison encore peu enneigée ainsi que les membres de Champsaur 3 Gliss qui ont contribué à préparer au mieux les pistes. Tous ceux qui grâce à leur soutien financier ou bien par leur bénévolat contribuent au bon fonctionnement du club sont aussi vivement remerciés car sans toutes ces individualités regroupées autour du club, celui-ci ne serait rien.

Bon été et on se retrouve pour les stages de cohésion à l'automne avec nos entraîneurs préférés, Cédric et Florian.

Retrouvez nous sur le blog ski-club-st-leger.over-blog.com mais aussi sur Facebook <https://fr-fr.facebook.com/Skiclublamerquez>



LES AMIS DE LÉO

11^{ème} RASSEMBLEMENT DES SAINT-LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Le samedi 3 juin 2017, 44 personnes, sont parties en autocar, pour assister au rassemblement des Saint-Léger, à SAINT-LEGIER-LA-CHIESAZ, situé en Suisse, sur les bords du Lac Léman. Une trentaine de San-Lagirons auxquels s'étaient joints, des amis des villages voisins, ont participé à cette fête, qui regroupe des personnes habitant toutes Saint-Léger.

Malgré un nombre important de participants (600), tout était bien organisé, samedi après-midi 3 autocars emmenaient les gourmands, visiter la chocolaterie Cailler, tandis que les autres montaient avec le train à crémaillère aux Pléiades.

Dimanche matin, 2 marches étaient organisées pour visiter le village, après-midi, les joutes sportives, ont mobilisé tout le monde pour soutenir et encourager les 15 équipes.

A l'ouverture des stands, chaque St-Léger proposait une dégustation de produits locaux, nous avons du Génépi et beaucoup de documentation, nous habitons le seul Saint-Léger Station de Ski.

Ce rassemblement a lieu tous les 2 ans, chaque fois on change de village, en 2023, ce sera à SAINT-LEGER-LES-MELEZES.



Vie économique

NOUVEAUX COMMERCANTS

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE À L'HOTEL LES FAUVETTES



Valérie et Christophe ont le plaisir d'être les nouveaux propriétaires de l'hôtel bar restaurant « Les Fauvettes ». Originaires du Nord, de Lille exactement, et aimant la montagne depuis de nombreuses années aussi bien pour les randonnées en été que pour la pratique du ski en hiver, ils nous ont dit être heureux de démarrer cette nouvelle aventure à Saint Léger Les Mélèzes, station village qu'ils apprécient pour son authenticité.

D'ailleurs Valérie vous propose au restaurant une cuisine simple, familiale mais de qualité car élaborée avec des produits frais et si possible locaux sans oublier de vous faire connaître ou redécouvrir quelques plats typiques du Nord.

Christophe, animé lui par la passion du vin, sera ravi de voyager avec vous afin de découvrir les nombreux vignobles de notre territoire mais parfois aussi ceux d'autres pays. Des soirées à thèmes seront organisées afin de partager des passions.



« Les Fauvettes » avec son nouveau logo c'est donc un hôtel classé 2 étoiles de 9 chambres (simple, double, twin ou familiale) mais aussi un restaurant et un bar.

Ils seront heureux de vous accueillir alors n'hésitez pas à vous rendre aux Fauvettes. Les gens du Nord ont la réputation d'être conviviaux et accueillants, alors ils vous disent à bientôt.



NOUVELLES ACTIVITÉS À ST-LÉGER

« BUBBLE RED »

Stéphane LEROUGE habitant de St-Léger-les-Mélèzes et jeune entrepreneur a décidé de créer « Bubble Red ». Nouvelle activité de loisir, inventée en Norvège et arrivée depuis peu en France.

La pratique de cette activité consiste à jouer à du « presque » football et d'autres jeux entourés d'une énorme bulle en plastique, les chocs sont fortement préconisés.

Sourire et transpiration garantie !!!

« Bubble Red » est avant tout une activité à partager entre amis, collègue, en famille...

Et pour toutes les occasions (enterrement de vie de jeune fille/garçon, anniversaire, CE...).

Faites appel à « Bubble Red » pour vous éclater partout dans les Hautes-Alpes ou chez son 1^{er} partenaire « Le Centre d'Oxygénation Bayard ».

N'hésitez pas à contacter Stéphane pour plus de renseignements.



NOUVEAU DANS LES HAUTES-ALPES

Venez vous éclater entre amis, collègues, famille...

7/17
Tous les jours

ÉTÉ
HIVER

KIDS
à partir de 6 ans

INFOS ET RÉSERVATIONS : 06 78 38 30 26 - BUBBLERED05@GMAIL.COM

L'ACTIVITÉ :

Bubble Red c'est avant tout une activité à partager entre amis, collègues, en famille... Une activité amusante qui va vous "éclater" ! Contactez vite Bubble Red pour réserver votre partie !

POUR TOUTES LES OCCASIONS :

- Enterrement de vie de jeune fille / garçon
- C.E
- Anniversaire
- Club de sport
- ect...

OÙ PRATIQUER ?

Faites appel à Bubble Red pour vous éclater chez vous** ou chez notre 1^{er} partenaire : Le Centre d'Oxygénation Bayard (sur réservation et selon disponibilité)

Chez vous : à l'intérieur ou à l'extérieur (Gymnase, espace vert...)

Chez notre 1^{er} partenaire : **Gap** **MAJORSHOME**

INFOS, TARIFS ET RÉSERVATION :

06 78 38 30 26 - bubblered05@gmail.com

MAJORSHOME

BUBBLE RED **BUBBLERED05** **BUBBLE RED**

* bulle minimum 1m20 ** Bubble Red se pratique pour vous si vous avez un espace disponible (intérieur ou extérieur).

Stéphane Lerouge
Bubble Red - Hautes-Alpes

Scannez Moi
Avec l'app Majorsdhome®

06 78 38 30 26

bubblered05@gmail.com

Bubble Red

BubbleRed05

Bubble Red

« ISY QUIZZ »

A St-Léger-les-Mélèzes, Florence et Mathias, propriétaires du magasin Sport 2000 dans le centre commercial (04 92 50 40 83), vous proposent un jeu de piste à partager en famille. Sur un sentier ombragé de 4 km, nous avons disposé 14 cachettes qu'il vous faudra découvrir.

Pour cela il faudra vous munir de la carte et du livret comportant des questions sur notre belle nature et des indications pour trouver les caches.

A vos petits champions de jouer ! Ils deviendront incollables sur la flore et la faune tout en faisant une jolie randonnée de 2 heures.

Prévoyez une bonne paire de chaussures et une gourde d'eau.

C'est fait alors...Direction la prochaine énigme !!



La régie syndicale « Champsaur 3 Gliss »

La météo n'a pas été dans notre camp !

L'hiver dernier a été sec et doux. Il fait suite aux deux hivers précédents qui ont été, eux aussi, secs et doux. Ne dit-on pas jamais 2 sans 3 ? Espérons que cet adage est juste et que l'hiver 2018 sera clément pour notre activité...

Au niveau alpin, seuls les domaines concernés par les « retours d'est » ont eu un enneigement en neige naturelle de qualité qui leur ont permis d'ouvrir un peu avant les vacances de Noël. Malheureusement, le massif des Ecrins forme un bouclier qui ne nous permet pas de bénéficier de ces « retours d'est » à l'instar de nombreux autres domaines. Il a donc fallu compter sur nos capacités de production de neige dans le but de proposer aussi un domaine skiable de qualité.

La production de neige dépend de l'équilibre température / hygrométrie. Concrètement, plus l'air est froid et sec meilleur sera le rendement. Contrainte supplémentaire de cet hiver, au-delà de la douceur des températures, le taux d'humidité dans l'air était relativement important affectant d'autant notre rendement de production. Ainsi, en concertation et avec l'aide des municipalités et des ESF mettant à disposition des moyens, nous avons été contraint de prioriser notre production sur certains secteurs dans le but de proposer rapidement des ouvertures partielles. Le domaine de Chaillole a donc proposé gratuitement dès le premier week-end des vacances de Noël la piste du Pinateau à la grande joie des plus jeunes. Nous avons pu ensuite ouvrir, graduellement, dans les jours qui ont suivi les autres secteurs dans le but de proposer tout le haut du domaine à partir de la mi-janvier. De même, le domaine de Saint-Léger a pu rapidement proposer le bas du domaine aux skieurs. Le haut du domaine a été, par la suite, ouvert avec les premières précipitations neigeuses sur le Champsaur. Enfin Laye a réussi à proposer un petit secteur débutant et freestyle. La totalité du domaine n'a pu ouvrir que quelques jours. Il faut souligner la qualité du travail de l'ensemble des acteurs des stations ainsi que la qualité du travail du manteau neigeux sans quoi rien n'aurait été possible.

Une saison délicate

Les ouvertures graduelles des domaines de Champsaur3Gliss nous ont contraints de reporter certaines embauches de nos saisonniers. Un travail collégial des trois domaines sur les plannings a permis l'embauche de l'ensemble de notre personnel saisonnier à la date limite d'embauche conventionnelle sans avoir recours au dispositif de l'activité partielle.

Néanmoins, malgré le travail de tous, nous devons déplorer une baisse de la fréquentation sur nos domaines avec une baisse de 15% du nombre de journées-skieurs (JS) par rapport à la saison précédente et de 25% par rapport à la moyenne des 4 dernières saisons. L'ensemble de la profession accuse une baisse des JS de 2% par rapport à la saison précédente et de 6% par rapport à la moyenne des 4 saisons, avec la zone des Alpes du Sud qui résiste un peu plus (+4% par rapport à la saison dernière et -7% sur la moyenne des 4 dernières saisons). Ce sont les stations bénéficiant des « retours d'est » - tel le Queyras ou Montgenèvre – qui ont su tirer leur épingle du jeu.

L'innovation importante de l'hiver dernier porte sur la grille tarifaire avec la mise en place d'un forfait 4hrs. Ce forfait, demandé par nos clients, a remporté un franc succès qui nous laisse présager un impact positif dans les saisons à venir

Notre chiffre d'affaire hors taxes accuse un recul de 10% par rapport à l'année dernière et de 21% par rapport à la moyenne des 4 dernières années. Ce recul est principalement dû à la tarification réduite lors des ouvertures partielles et à la baisse de fréquentation.

Et maintenant ?

Dès la fermeture de nos stations, nos équipes se sont tournées vers la maintenance de nos installations. Notre récente réorganisation nous a permis d'avoir une maintenance encore plus rigoureuse. Le taux de disponibilité de nos installations ne cesse de s'améliorer au fur et à mesure des hivers.

Cette année, la maintenance est principalement marquée par les inspections réglementaires des attaches et des câbles sur 3 de nos télésièges. Les premières inspections ont été satisfaisantes, nul ne doute sur le fait que ces dernières inspections ne poseront aucun problème.

Par ailleurs, le déroulement des hivers derniers nous montrent le caractère stratégique de la neige de culture pour notre activité. Les politiques ne s'y sont pas trompés et ont mis en place, au niveau régional, un dispositif d'aide à l'investissement. Nous sommes donc éligibles à l'attribution de subventions qui vont nous permettre de pérenniser notre outil de travail au cours des années qui viennent.

Laissons passer l'été ! Avec l'arrivée de l'automne viendra notre forfait « SUPER PRIMEUR » qui propose à nos habitués une promotion de 30% sur le forfait saison. Nous vous attendons nombreux dès le 1^{er} Septembre.

L'équipe Champsaur 3 Gliss



Informations utiles

CANICULE ET FORTES CHALEURS

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais - fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 66 (appel gratuit)
www.sociale-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • @arsnicole

Santé publique France

DÉCHÈCHETERIES DU CHAMPSAUR & VALGAUDEMAR



DÉCHÈTERIES DU CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR

HORAIRES D'OUVERTURE ÉTÉ 2017

SAINT BONNET
du 1^{er} avril au 31 octobre

LUNDI 8H - 12H / FERMÉ
MARDI/MERCREDI/JEUDI/VENDREDI
8H - 12H / 15H - 18H
SAMEDI 8H - 12H / 14H - 18H
Tél. : 04 92 50 56 37

SAINT FIRMIN
Toute l'année

MARDI 14H - 16H
JEUDI 9H - 12H / 14H - 16H
LUNDI/MERCREDI/VENDREDI FERMÉ
SAMEDI 9H - 12H
Tél. : 06 81 06 66 72

ORCIÈRES
du 1^{er} avril au 15 novembre

LUNDI 9H - 12H / 14H - 18H
MARDI/MERCREDI/JEUDI/VENDREDI 14H - 18H
SAMEDI 8H30 - 12H / 13H30 - 17H
Tél. : 06 61 66 47 20

Attention !
Tout dépôt à l'extérieur
est interdit !

VVF VILLAGES EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE

Les habitants de St-Léger-les-Mélèzes peuvent bénéficier de réductions tout au long de l'année dans tous les villages de France. N'hésitez pas à profiter de cette convention de partenariat. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec la Directrice du VVF de la commune afin de visiter cette structure que vous ne connaissez peut-être pas.

VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

vos prochaines vacances EN PARTENARIAT AVEC VOTRE MAIRIE

Jusqu'au 13 juillet,
RÉSERVEZ 15 JOURS EN AOÛT...

-50% sur la semaine
du 26 août au 2 septembre*

Offre cumulable avec votre avantage partenaire

- 83 DESTINATIONS en France
- Location, pension complète et demi-pension
- Clubs enfants GRATUITS
- CHÈQUES-VACANCES et BONS CAF acceptés

Renseignements et réservations
04 73 43 00 43 ou www.vvf-villages.org

* Pour toute réservation d'un séjour de 14 nuits minimum du 17/08 au 02/09/2017, la semaine du 26/08 au 02/09/2017 est à -50%. Offre applicable par dossier ou un séjour en location, pension complète et demi-pension. Offre valable du 04/06 au 31/07/2017 sur l'ensemble des VVF Villages et Villages Partenaires, hors villages partenaires jusqu'à Le Bézu et hors Espérance. Offre cumulable uniquement avec l'avantage partenaire et l'avantage indélébile. Non cumulable avec les Bonnes Affaires, les profits ou ceux de réductions liées au statut familial et les offres « Original ».

VVF Villages, association de tourisme immatriculée N°065 110010
Siège social : 8, Rue Claude Lanzinger - CS 80705 - 63000 Clermont-Ferrand Cedex 2.



VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

LA VIE DE VILLAGE EST DE RETOUR

vos prochaines vacances
EN PARTENARIAT AVEC VOTRE MAIRIE

VOS AVANTAGES
INDIVIDUELS*

-5% OU -10%
vacances d'été ou d'hiver / autres périodes

CUMULABLE AVEC LES BONNES AFFAIRES

soit jusqu'à **25% DE RÉDUCTION***

VOS AVANTAGES
GROUPEs*
(A PARTIR DE 15 PERSONNES)

5% de réduction

1 gratuité
pour 20 participants payants

Gratuité de l'inscription

CODE PARTENAIRE
174 30 61

RENSEIGNEMENTS ET
RÉSERVATIONS INDIVIDUELS
04 73 43 00 43

OU SUR

www.vvf-villages.org

RENSEIGNEMENTS ET
RÉSERVATIONS GROUPEs
04 73 43 00 00

* Réductions cumulables avec votre avantage fidélité et les bonnes affaires VVF Villages. Soumis à conditions, nous consulter.

16-12-0255

VVF Villages, immatriculée IM063 110010.
Siège social : 8 rue Claude Danziger, CS 80705, 63050 CLERMONT-FERRAND Cedex 2



VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

LA VIE DE VILLAGE EST DE RETOUR

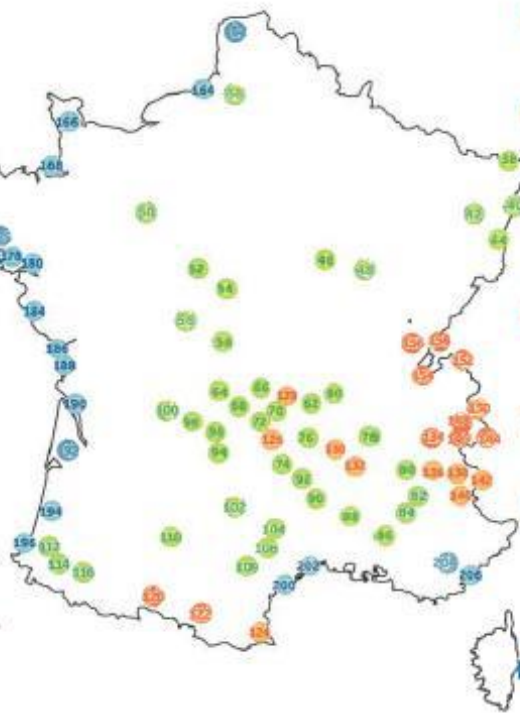
VOS DESTINATIONS

Près de 90 destinations à la mer, à la campagne ou à la montagne dans toutes les régions de France.

VVF Villages c'est aussi :

- Des séjours en location, demi-pension ou pension complète
 - Des clubs enfants, de 3 mois à 17 ans, gratuits !
- Des villages de vacances rénovés avec des espaces bien-être et des Clubs Forme

- NORMANDIE**
36 FORGES-LES-EAUX - Seine-Maritime
- ALSACE / LORRAINE**
38 BITCHE - Moselle
40 OBERNAI - Bas-Rhin
42 SAËLES - Bas-Rhin
44 ORBEY - Haut-Rhin
- PAYS DE LOIRE / BOURGOGNE**
46 CHÂTEL-CENSOIR - Yonne
48 SEMUR-EN-AUXOIS - Côte d'Or
50 SAINTE-SUZANNE - Mayenne
52 AMBOISE - Indre-et-Loire
54 VALENÇAY - Indre
56 LA BUSSIÈRE - Vienne
58 LAC D'ÉGUZON - Indre
- AUVERGNE**
60 SAINT-JEAN-LA-VÈTRE - Loire
62 PARENT - Puy-de-Dôme
64 NEDDE - Haute-Vienne
66 PAYS D'ÉGUZON - Corrèze
68 NEUVIC-PLAGE - Corrèze
70 CHAMPS-SUR-TARENTAINE - Cantal
72 VENDES - Cantal
74 CHAUDES-AIGUES - Cantal
76 LAVOÛTE-CHILHAC - Haute-Loire
78 TENCE - Haute-Loire
- PROVENCE**
80 DIE - Drôme
82 LAGRAN - Hautes-Alpes
84 MONTBRUN-LES-BAINS - Drôme
86 MURS - Vaucluse
88 MÉJANNE-LE-CLAP - Gard
- CÉVENNES / PÉRIGORD**
90 FLORAC - Lozère
92 MARVEJOLS - Lozère
94 MARTEL-GLUGES - Lot
96 COLLONGES-LA-ROUGE - Corrèze
98 AYEN - Corrèze
100 SORGES-EN-PÉRIGORD - Dordogne
- GASCOGNE / LANGUEDOC**
102 NAJAC - Aveyron
104 BRUSQUE - Aveyron
106 LA SALVETAT-SUR-AGOÛT - Hérault
108 SAISSAC - Aude
110 MALVEZIN - Gers
- PAYS BASQUE**
112 SARE - Pyrénées-Atlantiques
114 SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY - Pyrénées-Atlantiques
116 SAINT-JEAN-RED-DE-PORT - Pyrénées-Atlantiques



- PYRÉNÉES**
120 SAINT-LARY-SOULAN - Hautes-Pyrénées
122 LES CABANNES - Ariège
124 PRATS-DE-MOLLO-LA-PRÊTE - Pyrénées-Orientales
- MASSIF CENTRAL**
126 LE GRAND LIORAN - Cantal
128 SUPIR-BESSE - Puy-de-Dôme
130 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL - Haute-Loire
132 LES ESTABLES - Haute-Loire
- ALPES**
134 PRAÏOULET LES 7-LAUX - Isère
136 SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR - Hautes-Alpes
138 SAINT-LEGER-LES-MÉLÈZES - Hautes-Alpes
140 CHORGES - Hautes-Alpes
142 CEILLAC-EN-GUEYRAS - Hautes-Alpes
144 LE GRAND VAL-CENIS - Savoie
146 SAINT-FRANÇOIS-LONGCHAMP - Savoie
148 VALMOREL-DOUCY - Savoie
150 MONTCHAVIN LA PLAGNE - Savoie
152 ÉVIAN-LES-BAINS - Haute-Savoie
- JURA**
154 LÉLÈX - Ain
156 MAISOD - Jura
158 PRÉMANON - Jura
- CÔTE D'OPALE / NORMANDIE**
162 BLÉRIOT-PLAGE - Pas-de-Calais
164 VEULES-LES-ROSES - Seine-Maritime
166 PORT-BAIL - Manche
- BRETAGNE**
168 SAINT-CAST-LE-GUILDO - Côtes d'Armor
170 ARGOL - Finistère
172 ÎLE-DE-GROIX - Morbihan
174 SARZEAU - Morbihan
176 BELLE-ÎLE-EN-MER - Morbihan
178 PIRAC-SUR-MER - Loire-Atlantique
180 LA TURBALLE - Loire-Atlantique
- ATLANTIQUE**
184 DOMAINE DU PRÉ - Vendée
186 ARS-EN-RÉ - Charente-Maritime
188 SAINTE-MARIE-DE-RÉ - Charente-Maritime
190 SOULAC-SUR-MER - Gironde
192 LÈGE CAP-FERRET - Gironde
194 MOLIÈTS - Landes
196 URRUGNE SAINT-JEAN-DE-LUZ - Pyrénées-Atlantique
- MÉDITERRANÉE**
200 SIGEAN - Aude
202 MONTAGNAC-MÉDITERRANÉE - Hérault
204 LA GARDE-FREINET - Var **NOUVEAU**
206 SAINTE-MAXIME - Var

VVF Villages, immatriculée IM063 110010
Siège social : 8 rue Claude Danziger, CS 80705, 63050 CLERMONT-FERRAND Cedex 2

16-12-4255

Informations pratiques

LA MAIRIE

lundi-mardi-jeudi: 8h30-11h30/13h30-16h30
 mercredi-vendredi: 8h30-11h30
Tél: 04 92 50 40 74
Fax: 04 92 50 49 03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPSAUR & VALGAUDEMAR

5 rue des Lagerons
 05500 SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
Tél: 04 92 50 00 20
Fax: 04 92 50 19 31
Mail: contact@ccduchampsaur.fr

L'OFFICE DE TOURISME

Été

Du lundi au samedi: 9h00-12h00/14h00-18h00
 dimanche: 9h00-12h00

Hiver

Du lundi au dimanche: 9h00-12h00/13h30-17h30

Printemps-Automne

lundi: 14h00-17h00
 Du mardi au samedi: 9h00-12h00/14h00-17h00

Tél été: 04 92 50 43 77
Tél hiver: 04 92 54 18 32
Mail: info@st-leger05.fr
Site internet: www.st-leger05.fr

CONTACTER L'ECOMUSEE

Vacances d'été

Du lundi au samedi: 14h30 à 18h00

Vacances d'hiver

Du dimanche au vendredi: 14h30 à 18h00

Autres périodes

Se renseigner au: 04.92.21.47.78
 Fermé les jours fériés.

Tél: 04 92 21 47 48
Mail: lerefugedesanimaux@orange.fr

LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie: 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecins :

- A Pont-du-Fossé : 04 92 55 92 45
- A Ancelle : 04 92 50 80 56

Infirmières à St-Léger-les-Mélèzes :

Nadège SOMMACAL, Sandra MARTIN, Edith PAULIN 06 31 31 59 61

Pharmacie:

- A Pont-du-Fossé: 04 92 55 92 30
- A Ancelle: 04 92 50 83 20

Evènements / Animations Été 2017

SPECTACLES ETE VOICE BAND ET FEU S'ARTIFICE : vendredi 21 juillet et lundi 14 août

Spectacle à 21 h – feu d'artifice en clôture vers 22 h 30
Comme l'an passé, le Comité des Fêtes propose de reconduire les 2 spectacles qui avaient remporté un franc succès. Le principe reste le même, un mix entre The Voice et les reprises mises en scène des Enfoirés, tout cela sous le regard intransigeant d'un jury de 4 personnes. Quatre groupes proposant chacun 3 morceaux musicaux. Une association de pole dance assure le spectacle pendant l'entracte. Buvette, grillades. Il n'y aura pas de feu d'artifice le 14 juillet mais chaque spectacle se clôturera par un très beau feu tiré depuis la terrasse de la mairie.



SAN LAGIRONE : dimanche 13 août

Ce sera la 10^{ème} édition de La San Lagirone. Les parcours qui ont été modifiés l'an passé seront les mêmes cette année. Ils permettent une belle répartition pour découvrir le Champsaur jusqu'à Orcières pour le plus long. 4 parcours : 12 km, 22 km, 32 km et 45 km (parcours expert). C'est un rassemblement très convivial sans chronométrage se terminant par un repas en plein air sur l'aire de jeux.



17 JUILLET – Spectacle « CINEMA CONTE MUSICAL » d'Annie Pouget

18 JUILLET – Chorale du Champsaur

22 JUILLET – Vide-greniers

23 JUILLET – Vente de tourtes au feu de bois

26 JUILLET – Concert classique, musique de chambre église de St-Léger-les-Mélézes dans le cadre du festival de Chaillol

31 JUILLET AU 3 AOUT – Semaine astronomie

5 AOÛT – Vide-greniers

20 AOUT – Vente de tourtes au feu de bois

ECOMUSEE «le refuge des animaux» : animations tout au long de l'été et son exposition «l'héritage de DARWIN» du 10 juillet au 11 septembre